

ASUR
FORMATION



PRÉSENTATION DE LA FORMATION – 2021-2023

Expert/e en régulation d'urgence

Diplôme EPD ES

ASUR Formation – Centre romand de compétences	03
Profil professionnel	04
Participants et conditions d’admission	05
Structure et organisation de la formation	06
Descriptif et contenus des modules	07
Notre système d’enseignement	08
Déroulement des examens	09
Informations pratiques	10

Par souci de lisibilité, nous avons fait le choix d’éditer ce document au masculin.
Bien entendu, il se réfère aussi bien aux femmes qu’aux hommes.
Sauf erreur ou omission, sous réserve de modifications et d’évolutions.

ASUR Formation est le centre de formation spécialisé de la plus importante école supérieure d'ambulancier de Romandie : ES ASUR.

NOTRE HISTOIRE

Dès ses débuts en 1983, celui qui s'appelait alors le Centre Fernand Martignoni (CFM), a entrepris, en parallèle à la formation de centaines d'entreprises et de privés, la formation des ambulanciers, jusque-là assurée par le Service de la santé publique du canton de Vaud.

Devenu le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU), il s'est adapté continuellement aux besoins des partenaires de la chaîne des urgences, en proposant, dès 1994, une formation d'ambulancier professionnel reconnue par l'Interassociation de sauvetage (IAS), et en étant actif dans le domaine de la formation des médecins dès 1998.

En collaboration avec l'École de soins infirmiers de Bois-Cerf, le CESU a mis sur pied, en avril 2000, la formation de technicien ambulancier. Après la fusion Bois-Cerf – CESU en 2006, le déménagement des locaux en 2012 a marqué un virage important dans l'histoire de l'école avec une nouvelle identité, École Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande (ES ASUR).

Aujourd'hui, ASUR Formation est devenu le centre de formation spécialisé de la plus importante école supérieure d'ambulancier de Romandie : ES ASUR.

L'expérience acquise depuis 1983 fait de ASUR Formation un centre de formation axé sur la compétence et l'innovation. Une innovation qui s'exprime par une formation de haute qualité, adaptée à la réalité du terrain et à la pointe des nouvelles technologies en matière de santé.

NOS VALEURS

La collaboration qui s'exprime par une approche pluridisciplinaire, interpersonnelle et interinstitutionnelle dans le but de penser ensemble aux solutions de demain. Nous nous assurons que les personnes, professionnelles et non professionnelles, que nous formons sachent travailler dans cet esprit de collaboration positive, d'entraide et de solidarité.

Le secret professionnel, le secret médical, le code de déontologie, l'éthique et le droit d'auteur sont des principes appliqués dans notre centre de compétences. Nous nous efforçons de les transmettre, et travaillons avec équité et confidentialité envers chacun.

Notre équipe s'engage dans l'amélioration constante de la qualité des prestations et d'enseignement, afin de viser l'excellence dans notre spécialité. Cet engagement est également présent dans la politique de ressources humaines : égalité de traitement, écoute et approche humaniste.

La formation continue joue un rôle important dans la vie des individus, la société et l'économie. Les évolutions sociétales et économiques, toujours plus rapides, requièrent une adaptation et une extension constantes de nos qualifications et de notre savoir. La formation continue offre cette opportunité de mise à jour de nos connaissances de manière permanente ; elle contribue au développement de la personne, tant au sein de sa sphère professionnelle que privée

L'expert en régulation d'urgence diplômé EPD ES met ses compétences au service des patients pour délivrer des prestations de qualité. Il met également ses compétences au service de la régulation globale du système de santé dans une visée de qualité et de sécurité.

PROFIL DE LA PROFESSION

L'expert en régulation d'urgence diplômé EPD ES applique ses connaissances approfondies en soins infirmiers, soins ambulanciers, sciences médicales, techniques de communication, outils de communication dans tout le domaine de la régulation.

Il travaille sous la responsabilité d'un médecin et/ou en collaboration avec celui-ci ; il agit sous sa propre responsabilité de manière autonome.

L'expert en régulation d'urgence diplômé EPD ES coordonne les interventions nécessaires. Il occupe une fonction de conseil et de supervision dans le collectif des régulateurs. Il dispose de capacités réflexives qui lui permettent de participer à la gestion de la qualité et des risques, en tenant compte des situations problématiques, des évolutions en matière de régulation ou de santé publique.

Dans les situations sortant de l'ordinaire (situations dégradées), il soutient la dynamique de groupe et l'efficacité du travail d'équipe, en apportant son support et en garantissant une communication efficace et constructive.

TÂCHES CLÉS

L'expert en régulation d'urgence diplômé EPD ES réalise auprès de patients de tous âges et de tout état de santé :

- ▶ La réception des appels,
- ▶ L'évaluation du degré de gravité,
- ▶ L'engagement des moyens adaptés,
- ▶ Le suivi des missions pour les patients,
- ▶ Le suivi des missions pour les professionnels.

Dans la gestion d'appels, il établit une relation et une communication de nature à accompagner et à soutenir les patients et leurs proches. Il prend en compte la complexité des situations rencontrées, en particulier avec des appelants ne parlant pas les langues courantes (français, allemand, italien, anglais, espagnol), ou requérant des besoins particuliers.

QUALITÉS DE L'EXPERT EN RÉGULATION

- ▶ Excellente maîtrise de soi
- ▶ Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- ▶ Capacité à gérer le stress
- ▶ Excellent sens de l'organisation

Les participants de la formation d'expert en régulation d'urgence désirent obtenir le diplôme officiel attestant de compétences étendues. Ils sont soit des personnes qui souhaitent parfaire leurs connaissances, soit des professionnels de la santé ou du secours désireux d'entrer dans le métier de la régulation.

PUBLIC CIBLE

- ▶ Régulateurs en activité, désireux de parfaire leurs connaissances et obtenir un titre
- ▶ Futurs régulateurs

BÉNÉFICES ET AVANTAGES

La formation vise à amener un complément au développement des capacités opérationnelles de base. La formation a pour but l'acquisition des compétences définies dans le règlement d'examen.

L'expert en régulation diplômé EPD ES prend les mesures requises en matière de prévention des maladies, des problèmes de stress professionnels, de la promotion de la santé en général, autant pour lui que pour les autres. Il se perfectionne de façon continue dans sa spécialité, et veille à son développement personnel. Il agit dans le respect des directives internes ainsi que dans les principes éthiques et juridiques. Pour garantir une bonne collaboration intra et interprofessionnelle, il fait preuve de souplesse et sait communiquer.

Les candidats ayant réussi l'examen professionnel sont autorisés à porter le titre d'Expert en régulation d'urgence diplômé EPS ES.

CONDITIONS D'ADMISSION

La Commission de formation choisit les candidats selon les critères définis dans les conditions d'admission mentionnées ci-après. Pour être admis, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ▶ Etre en exercice dans une centrale d'appels sanitaires urgents
- ▶ Posséder un titre du domaine de la santé niveau tertiaire ou titre jugé équivalent.

Le candidat ne disposant pas d'un diplôme de niveau tertiaire dans une profession de la santé peut être admis sur une recommandation de l'employeur et pour autant qu'il puisse justifier d'une expérience de régulateur de cinq ans au minimum.

Seule la Commission d'examen peut décider si les conditions d'accès à l'examen final sont respectées ou non.

En cas de doute sur votre admission, vous avez la possibilité de soumettre votre dossier pour approbation.

Les modules découlent d'étapes définies de progression dans la pratique professionnelle. L'enchaînement modulaire 1, 2, 4, 3 est fortement recommandé. Le module transversal est réparti sur l'ensemble de la durée de formation.

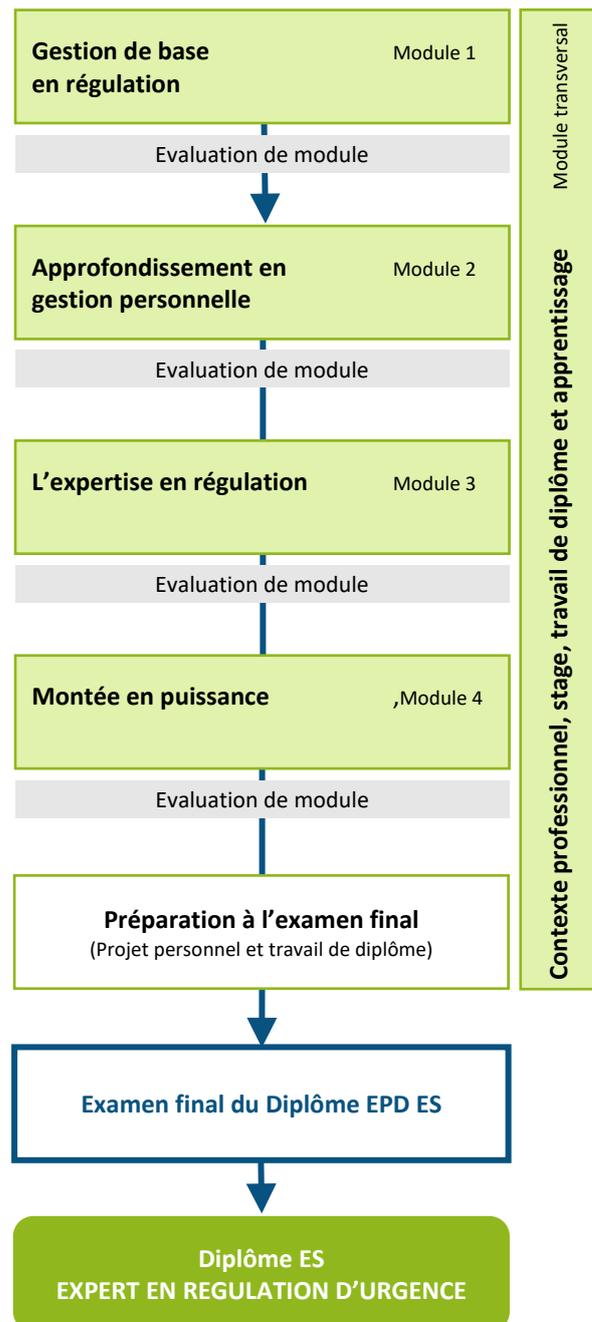
CONCEPT DIDACTIQUE

La formation EPD ES en régulation d'urgence est organisée en modules, répartis sur deux ans. Ces modules recouvrent à la fois la formation en institution, des périodes de formation pratique, des stages complémentaires et un travail personnel de diplôme.

Module	Heures de formation	Jours de formation
Module 1	120 h	13 jours
Module 2	80 h	10 jours
Module 3	88 h	11 jours
Module 4	82 h	9 jours
Formation pratique	540 h	43 jours de 12 h ou 4 périodes de 135h
Stages complémentaires	120 h	10 jours de 12h ou quota horaire global

EVALUATION DE MODULE

L'évaluation des prestations se fait de manière continue et modulaire, elle est répartie tout au long de la formation. Elle combine des évaluations, des périodes de formation théorique et pratique, des tests théoriques et pratiques, ainsi que des évaluations formatives et sommatives.



Les contenus de formation au sein des modules sont définis en rapport avec les étapes organisées dans le programme.

MODULE 1

Entrer en contact avec l'appelant, en collectant des informations relatives à la situation du patient, à la localisation et à la sécurité de l'endroit. Prioriser l'appel en fonction du degré d'urgence. Engager selon les procédures avec l'aide de moyens techniques tout en transmettant les informations.

Compétences clés :

- ▶ Communication et écoute active, gestion des appels complexes
- ▶ Connaissances en symptomatologie avancée
- ▶ Pédiatrie et obstétrique

MODULE 2

Reconnaître sa manière personnelle de travailler, en évaluant ses compétences sur la base de normes et d'expériences. Appliquer des mesures et des stratégies pour prévenir et surmonter les situations complexes, et si nécessaire, fait appel à des professionnels.

Compétences clés :

- ▶ Stress et connaissance de soi, soutien et autoprotection
- ▶ La violence au téléphone et les lois
- ▶ Gérer les prises en charge des cas psychiatriques au téléphone

MODULE 3

L'expertise en régulation qui prend en compte les informations des intervenants et autres messages en retour (situation sur le terrain, importance de l'événement, météo, circulation, etc..). Assure un flux d'information constant.

Compétences clés :

- ▶ Analyse pertinente de toutes situations
- ▶ Formation à l'impact de la voix qui favorise l'écoute et la communication
- ▶ Gestion des conflits et négociation

MODULE 4

Cours théoriques, formation avancée à la gestion d'événements majeurs, simulation de pleine échelle, collaboration inter-partenaires, gestion des événements particuliers.

Compétences clés :

- ▶ Connaissances du système de santé publique
- ▶ Management de la qualité
- ▶ Simulation de pleine échelle

Les moyens didactiques utilisés en école dépendent d'abord des niveaux de formation, et surtout, des stratégies ou des buts à atteindre en formation.

NOTRE MÉTHODE

ASUR Formation place le participant au centre du dispositif et lui assure l'efficacité de son approche pédagogique. Notre méthode est basée sur un échange interactif entre nos participants et nos formateurs. Des exemples et des exercices concrets sont régulièrement traités, donnant ainsi un cadre réaliste aux connaissances théoriques.

En parallèle aux périodes de formation théorique, chaque participant effectue des périodes de formation pratique (stages complémentaires). Ces allers-retours avec la formation en institution, garantissent le développement d'une activité réflexive sur la pratique opérationnelle.

LES FORMATEURS

Les formateurs de ASUR Formation sont des spécialistes de l'urgence préhospitalière et des secours. Tous ambulanciers ou infirmiers au bénéfice de formations pédagogiques diplômantes. Ils mettent en commun leurs expertises, dans un désir partagé de répondre aux attentes des personnes en formation, des besoins de terrain et des partenaires.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

La structure de cette formation a été aménagée dans le but d'accompagner les participants tout au long de leur démarche d'apprentissage. ASUR Formation s'appuie sur l'utilisation des didactiques suivantes :

- ▶ Cours magistraux interactifs
- ▶ Travaux dirigés de groupes
- ▶ Ateliers de résolution de problèmes
- ▶ Ateliers de prise en charge en simulation
- ▶ Exposés et présentations de situations professionnelles, analyse de situations.

L'évaluation formative est favorisée. Elle permet aux formateurs et aux participants de faire le point. Elle permet aux formateurs et aux participants de faire le point sur les acquisitions, de diagnostiquer ses difficultés, d'identifier ses ressources et de proposer des moyens pour les dépasser.

Votre engagement

- ▶ Pour réussir cette formation, vous devrez faire preuve d'organisation et d'autonomie.
- ▶ La pédagogie mise en place nécessite que vous ayez de l'intérêt pour la lecture et que vous puissiez prendre en charge votre démarche d'apprentissage.
- ▶ La réussite aux examens implique une fréquentation régulière et assidue des séances d'enseignement, et un investissement personnel pour assimiler la matière de cette formation.

Les examens sont organisés une fois par année par la « Commission pour l'organisation des examens officiels » qui établit également les règlements et directives d'examens. Les dates précises des examens sont généralement publiées six mois avant la date officielle.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

La validation des modules 1, 2, 3, 4 est un pré requis pour s'inscrire à l'examen.

La taxe d'examen est incluse dans la finance de cours.

EXAMEN FINAL

L'examen final porte sur les points suivants :

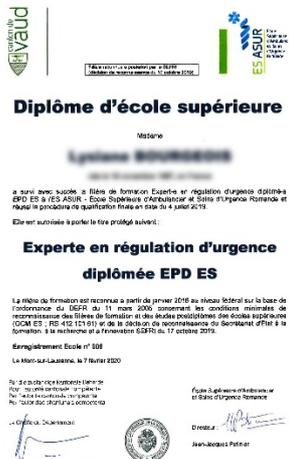
- ▶ Travail de diplôme écrit et sa défense
- ▶ Analyse de situations professionnelles en simulation et son argumentation.

TITRE OFFICIEL

Expert en régulation d'urgence diplômé ES

CERTIFICATION ASUR FORMATION

Diplôme d'expert en régulation d'urgence reconnu par le SEFRI.



RECONNAISSANCES



Certifié EduQua
Certification suisse de qualité pour les institutions de formation continue



Membre FSEA
Fédération suisse pour la formation continue

L'expérience acquise depuis 1983 fait de ASUR Formation un centre de formation axé sur la compétence et l'innovation. Une innovation qui s'exprime par une formation de haute qualité, adaptée à la réalité du terrain et à la pointe des nouvelles technologies en matière de santé.



DURÉE ET HORAIRE

Les cours sont organisés sur une durée d'environ 24 mois, en tenant compte des vacances scolaires du canton d'enseignement.

Les cours débutent à 8h00 et se terminent à 16h00.



LIEUX DE FORMATION

- ▶ ES ASUR, Le Mont-sur-Lausanne
- ▶ Différents lieux de stages



DATES ET INSCRIPTIONS

Les dates de cours sont disponibles sur demande.

- ▶ formation144@es-asur.ch

(Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée).



FRAIS DE FORMATION

CHF 12'000.00

Ce prix comprend :

- la formation
- les frais de dossier
- un accès à la plateforme
- les supports de cours
- les évaluations des modules
- un suivi individuel et personnalisé
- la préparation à l'examen final.

Vous travaillez dans une entreprise du canton de Vaud ? La fondation FONPRO vous rembourse jusqu'à CHF 2'500.- sur le prix de cette formation !



CONDITIONS DE PAIEMENT

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- ▶ **Chaque module** : net pour paiement à 30 jours, dès réception de la facture.
- ▶ **Par mensualités** : financement sur la durée de la formation (le 1^{er} acompte est généralement de 30 %).

ASUR FORMATION

En Budron C8
CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 614 00 60
info@asur-formation.ch